



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/AC.241/WG.I(8)/L.2
12 février 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION CHARGE
D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE
CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT
TOUCHES PAR LA SECHERESSE ET/OU LA DESERTIFICATION,
EN PARTICULIER EN AFRIQUE
Huitième session
Genève, 5-16 février 1996
Point 2 de l'ordre du jour

PREPARATIFS DE LA CONFERENCE DES PARTIES

Programme et budget

Projet de décision soumis par le Vice-Président du Groupe de travail I M. Erwin Ortíz-Gandarillos (Bolivie)

Le Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, ayant examiné la question du programme et du budget à sa huitième session, prie le secrétariat intérimaire de lui soumettre pour examen à la dernière session qu'il tiendra avant la première session de la Conférence des Parties un projet de programme de travail de la Conférence des Parties et le projet de budget de la Convention pour le premier exercice financier suivant la première session de la Conférence des Parties, en se fondant sur le document A/AC.241/46 et en tenant compte des vues exprimées par les délégations sur la question à la huitième session du Comité ainsi que de l'examen par le Comité des règles de gestion financière et de la question de la désignation d'un secrétariat permanent et des dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement.
